



CONFERENCE EPISCOPALE NATIONALE DU CONGO

Secrétariat Général

BP. 3258 – Kinshasa /Gombe

Tél. : 00243 998 24 86 99

Fax : +33172703031

E-mail : cencordc@gmail.com

République Démocratique du Congo

**MISE AU POINT DU SECRETARIAT GENERAL DE LA CENCO SUR LES
PROPOS DU VICE-PREMIER MINISTRE JEAN PIERRE BEMBA A
L'ENDROIT DE L'EGLISE CATHOLIQUE EN REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE DU CONGO**

1. Le Secrétariat général de la CENCO a suivi avec stupéfaction les propos ahurissants, discourtois et menaçants, d'un ton martial, du VPM Jean Pierre BEMBA à l'endroit de l'Eglise Catholique, dans son interview à la Radio Top Congo, ce mardi 4 décembre 2024. Sans nous en cacher, ces propos belliqueux et truffés de contrevérités, nous ont paru peu honorables pour un homme d'Etat de son rang. Nous trouvons particulièrement indécent de parler de « politiciens en robes ».
2. Pour rappel, parlant de l'Eglise catholique, le ministre des Transports et Voies de Communication a commencé par affirmer que le Président de la République a accordé, à chacun des 47 diocèses de la RD Congo, la faveur de bénéficier d'un montant de 1.000.000\$ pour la construction des œuvres caritatives et de développement. Une première dans l'histoire de notre pays, s'est-il exclamé. Ensuite il s'est interrogé si les ouvrages financés ont été réellement réalisés, insinuant par le fait même que les fonds octroyés pourraient avoir pris une autre destination. Nous comprenons bien l'ironie cachée derrière une interrogation apparemment innocente.
3. Nous déplorons cette sortie médiatique émaillée d'allusions, d'attaques et de procès d'intentions contre l'Eglise catholique de la RD Congo. Nous sommes affligés de constater que monsieur Bemba ne maîtrise pas le dossier des projets financés par le trésor public, à la demande du Chef de l'Etat. Au nom de la sagesse élémentaire, il aurait intérêt à s'informer davantage avant de prendre publiquement la parole.
4. Revenons aux faits. La vérité est qu'il y a plus de deux ans, à la demande personnelle et insistante du Président de la République, conformément à la mise en application de l'Accord-Cadre entre le Saint-Siège et la République Démocratique du Congo sur les matières d'intérêt commun, le Gouvernement de la RD. Congo et l'Eglise Catholique ont convenu de collaborer pour la mise en œuvre des projets sociaux et économiques à impact visible en faveur des populations locales à travers les 48 diocèses de la RD Congo. Sans jamais avoir été demanderesse, et surtout dans le souci de rendre service à la population, de bonne foi, l'Eglise s'est engagée. Auréolée de son expérience incontestable en matière de développement et des avantages de son omniprésence en territoire

congolais, elle a accepté cette lourde charge en vue de contribuer au bien commun des Congolaises et Congolais qui, comme on le sait, est souvent compromis à cause de la mauvaise gouvernance et de la corruption. Signalons toutefois que, pour des raisons pertinentes, largement compréhensibles, l'Archidiocèse de Kinshasa s'est abstenu d'accéder aux fonds.

5. Dès le départ, le Gouvernement congolais s'était engagé à mettre à la disposition des diocèses, trimestriellement, un fonds pour la mise en œuvre des projets retenus par chacun des 47 autres diocèses de la RD. Congo. Pour des raisons de trésorerie, il n'a malheureusement pas respecté l'échéance, mais il n'a pas renoncé aux engagements pris.
6. A ce jour, plus de deux ans après cet accord, seulement deux tranches de 300.000\$ ont été données, la première en 2022 et la deuxième en 2023 ; soit 600.000\$ par diocèse. Tous les diocèses se sont mis à l'œuvre. Certains ont même reçu la visite du Conseiller principal du Président de la République en charge des questions religieuses. De toute manière, un rapport en bonne et due forme des œuvres réalisées, avec des images à l'appui, a été remis en mains propres au Chef de l'Etat. Celui-ci n'a pas caché sa pleine satisfaction. Une copie de ces réalisations a été donnée aussi à Madame la Première Ministre. Par souci de loyauté et de transparence, en collaboration avec la presse de la présidence de la République, le Secrétariat général de la CENCO a réalisé une émission sur le travail accompli.
7. Toutefois, comme le rythme du financement n'a pas été respecté dans tous les diocèses, certains chantiers, très avancés, sont restés inachevés. A ce jour, une autre tranche de 300.000\$ est annoncée. Elle permettra de continuer l'exécution des projets, réalisés avec beaucoup de sacrifices, en dépit d'énormes difficultés de transaction et de transport. Quant à nous, sans faux fuyant, nous sommes prêts à recevoir l'IGF pour vérifier toute la comptabilité. La CENCO avait dès le début prévenu les gestionnaires locaux de ces projets qu'elle ne couvrira personne en cas de malversations financières.
8. Nous demandons au VPM Jean Pierre BEMBA de rendre public les preuves de ses allégations de 1000.000\$ mis à la disposition de chaque diocèse. De même, nous continuons d'attendre, patiemment, celles de la prétendue collaboration qu'il avait insinuée, sans froid aux yeux, de notre Mission d'observation électorale avec les Russes pour pirater le serveur de la CENI.
9. Qui dans ce pays ne sait pas que l'Eglise catholique, sans l'aide de l'Etat Congolais, dépense chaque année des fonds immenses pour réaliser des œuvres d'utilité publique comme les écoles, les hôpitaux, les routes, les ponts, les homes des vieillards, les orphelinats, etc. ?
10. Par ailleurs, nous avons apprécié le fait que le VPM, ministre des Transports et Voies de Communication rappelle la mission des hommes de Dieu de rassembler tous les fils et filles de la RDC, de parler de la paix et de l'unité. La question fondamentale est celle de savoir comment, lui et ces alliés, ont-t-ils accueilli les

multiples appels de la CENCO, ces dernières années, au respect des principes démocratiques et des droits de l'homme, à la transparence du processus électoral, à l'organisation des concertations des représentants des forces politiques et de la société civile afin de renforcer la cohésion nationale et d'affronter ensemble les défis sécuritaires ?

N'est-ce pas au nom de la même paix sociale que la CENCO demande, dans les circonstances actuelles, de ne ni réviser, ni changer maladroitement et imprudemment la Constitution ? C'est toujours au nom de la paix que la même Eglise catholique avait demandé au VPM Jean-Pierre BEMBA de ne pas s'engager dans un conflit armé post-électoral ; conflit qui a fait plus de 200 morts dont les enfants en uniformes en 2007, en pleine ville de Kinshasa.

11. Où trouve-t-on la haine dans les messages de l'Eglise catholique ? Nous réclamons les preuves tangibles ! Aussi faut-il rappeler qu'aimer quelqu'un ne signifie pas applaudir même ses erreurs. A cet égard, nous souhaitons ardemment que le Vice Premier Ministre Jean-Pierre BEMBA se souvienne que l'Eglise qu'il vilipende avec dédain depuis quelque temps est la même dont il avait bénéficié de deux précieuses visites pendant qu'il était en prison à la Haye. La vérité de l'histoire, renseigne la sagesse, résiste à la frivolité du temps.
12. La CENCO remercie les Gouvernants, particulièrement le Président de la République, d'avoir fait confiance à l'Eglise catholique en demandant au Gouvernement de lui octroyer les moyens financiers lui permettant de réaliser les œuvres sociales à impact visible, jusque dans les coins les plus reculés du pays. Quiconque croit que cet argent a été donné à l'Eglise pour acheter son silence et étouffer sa mission prophétique se trompe lourdement !
13. C'est le lieu de rappeler au Ministre des Transports et Voies de Communication ces sages paroles de Confucius, à savoir : « **Si l'homme a deux oreilles et une bouche c'est pour écouter deux fois plus qu'il ne parle** ».
14. Puisse le Seigneur bénir notre pays et son peuple.

Fait à Kinshasa, le 05/12/2024



 Mgr Donatien NSHOLE
 Chapelain de sa Sainteté
 Secrétaire Général de la CENCO